

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ANTOINE-LABELLE
COMITÉ ADMINISTRATIF**

Procès-verbal du comité administratif de la MRC d'Antoine-Labelle, tenu à la salle des Préfets, édifice Émile-Lauzon, 405, rue du Pont à Mont-Laurier, le mercredi 8 mai à 8 h 30, la séance ordinaire ayant été convoquée selon les dispositions de la réglementation en vigueur.

Sont présents et forment le quorum requis :

M. Georges Décarie, préfet suppléant
M. Denis Charette, membre
M. Pierre Flamand, membre
Mme Francine Laroche, membre

Sont absents :

M. Gilbert Pilote, préfet
M. Daniel Bourdon, membre

Me Mylène Mayer, secrétaire-trésorière directrice générale, et Mme Karine Labelle, secrétaire de direction, sont également présentes.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le préfet suppléant, M. Georges Décarie, ouvre la séance à 8 h 30.

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14949-05-19

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté, en y retirant les points suivants :

6.2. Registre des prélèvements
10.7 TPI | Travaux de scarifiage – Chantier Allard

ADOPTÉE

AGENDA DES RÉUNIONS ET DES PROCHAINES SÉANCES

Les membres du comité administratif prennent connaissance des prochaines rencontres prévues à l'agenda pour les mois de mai et juin 2019.

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14950-05-19

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU 11 AVRIL 2019**

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par Mme Francine Laroche et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 avril 2019 tel que rédigé.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE DES SERVICES

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

PROVENANCE

SUJET

MAMH	Aide aux dépenses affectées par la législation du cannabis
SHQ	Info Express – Ouverture de la programmation 2019-2020
MAMH	Avis du MAMH – 19 ^e modification du schéma d'aménagement du territoire
MCC	Avenant à la demande d'aide financière signé
MRC d'Argenteuil	Communiqué de presse – La MRC d'Argenteuil, interlocuteur municipal privilégié dans le dossier de vente de terrains appartenant à Hydro-Québec, en bordure de la rivière Rouge
MTMDET	Avis de versement de la contribution financière pour le maintien d'un service d'autocars interurbains entre Mont-Laurier et Montréal – 2017
Secrétariat à la jeunesse	Versement de l'exercice financement 2018-2019
Ministère de l'Innovation, des Sciences et du Dév. écon.	Contribution – Programme Brancher pour innover
Ministère de l'Infrastructure et des Collectivités	Supplément monétaire – Fonds de la taxe sur l'essence fédéral
SHQ	Importante mise à jour du Guide d'application du Programme d'adaptation de domicile
MSSS	Appel de projets 2019-2020 – Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés
Sports Québec	Invitation – ouverture de la période d'appel de candidatures – 5 ^e édition des Jeux du Québec – Hiver 2023 : 16 mai 2019 à 14 h
Ministère de l'Économie et de l'Innovation	Convention d'aide financière – Québec Branché
Ville de Mont-Laurier	Résolution – Contribution financière au projet d'aménagement de l'ancienne gare ferroviaire – Phase 2
MTQ	Aide au développement du transport collectif (PADTC) – Milieu rural – Volet 2 – 2018
MSP	Programme d'aide financière – Volet 2 et 3 – Formation pompiers volontaires ou à temps partiel
MTQ	Demande d'aide financière 2019 – PADTC V.2
Ministère Affaires francophones	Accusé réception – Résolution : Services en français
Parti conservateur Laurentides-Labelle	Lettre de remerciements

de gestion des baux de villégiature, chèques portant les numéros 422 à 427, totalisant 136 018,95 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 30 avril 2019.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14954-05-19

REGISTRE DE CHÈQUES DE LA COUR MUNICIPALE - AVRIL 2019

Il est proposé par M. Georges Décarie, appuyé par Mme Francine Laroche et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques de la Cour municipale, portant les numéros 893 à 923, totalisant 124 337,61 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 30 avril 2019.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14955-05-19

REGISTRE DE CHÈQUES FIDUCIE - AVRIL 2019

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par Mme Francine Laroche et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé le registre de chèques Fiducie, portant les numéros 687 et 688, totalisant 4 473,35 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 30 avril 2019.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14956-05-19

COMPTES À RECEVOIR DE 60 JOURS ET PLUS

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé, sujet à vérification, l'état des comptes à recevoir de 60 jours et plus, totalisant des soldes impayés de 3 121,35 \$, incluant les intérêts, au 30 avril 2019.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14957-05-19

AUTORISATION À L'ADJOINTE À LA DIRECTION GÉNÉRALE, ACTIVITÉS FINANCIÈRES POUR VISA DESJARDINS ET MODIFICATION AU SERVICE DE PAIEMENT AUTORISÉ

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par Mme Francine Laroche et résolu à l'unanimité d'autoriser l'adjointe à la direction générale aux activités financières, Mme Nicole Laurin, en remplacement de M. Kaven Davignon, à titre de responsable de la gestion du compte.

Il est de plus résolu de modifier l'abonnement actuel du paiement pré-autorisé afin que le solde total dû inscrit au relevé mensuel soit prélevé, plutôt que le montant minimum dû.

ADOPTÉE

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

RAPPORT DU PRÉFET

Le préfet étant absent, un rapport sera présenté lors du prochain comité administratif.

RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

La directrice générale informe les membres du Comité administratif des activités de la direction générale depuis la dernière séance, à savoir :

- **Dossier IHV :**
 - Entretien téléphonique Télécon
 - Rencontre Trispec | 17 avril 2019
 - Rencontre avec CIMA | 16 avril 2019
 - Rencontre CSPN | 30 avril 2019
 - Rencontre MRC – FQM projets IHV
 - Rencontre CIMA processus reddition de compte
 - Cartographie en ligne
 - Comité paritaire
 - CA CTAL | 2 mai 2019
 - Entretien CIMA – suivi et état d’avancement
 - Suivi auprès du MAMH quant au cautionnement

- **Ressources humaines :**
 - Rencontre avec les membres du comité et firme pour les tests de la direction générale adjointe
 - Affichage interne et externe – Agent développement culturel et du territoire (date limite : 13 mai, 11 h)
 - Comité de gestion | 1er mai 2019

- **Aménagement**
 - Rencontre avec la municipalité de Lac-du-Cerf
 - Table de suivi MERN
 - Rencontre de l’expert en sinistre

- **Sécurité incendie et civile :**
 - Table technique SCRSI | 18 avril 2019
 - Discussion et étude appel d’offres radiocommunication
 - Inondation
 - Rencontre secteurs Lièvres et centre | 29 avril 2019

- **Culture :**
 - Analyse appel d’offres œuvre d’art | 17 avril 2019
 - Analyse fonds culturel | 17 avril 2019

- **Parc linéaire**
 - Lettre MTQ – pont km 198
 - CA Corporation du P’tit Train du Nord

- **Autres dossiers et rencontres :**
 - Analyse appel d’offres SHQ | 16 avril 2019
 - Vente pour non-paiement de taxes | 9 mai 2019 (31 propriétés / 47)
 - Comité directeur FARR 2019-2020 | 6 mai 2019
 - CA fondation environnement | 1er mai 2019
 - Analyse projets fondation environnement
 - 5 à 7 élus municipaux | 17 avril 2019
 - Fraude bancaire
 - Rencontre de démarrage firme mandat SHQ

- Discussions et avis inondation
- Assurance incendie gare
- Mise en place coordination constats fausses alarmes

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14958-05-19

RAPPORT SUR L'APPLICATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 359

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport sur l'application du règlement numéro 359 couvrant la période du 11 avril 2019 au 8 mai 2019.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14959-05-19

MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION MRC-CA-14906-03-19 - PROJET DE LA GARE DE MONT-LAURIER - PHASE 2 | FONDS D'APPUI AU RAYONNEMENT DES RÉGIONS (FARR)

Il est proposé par Mme Francine Laroche, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité de modifier la résolution MRC-CA-14906-03-19 - Projet de la gare de Mont-Laurier - Phase 2 | Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) afin d'y lire qu'il est recommandé au conseil de la MRC d'autoriser la direction générale à déposer un projet dans le cadre de l'appel de projets inter MRC du FARR 2019-2020, plutôt que 2018-2019, pour un montant maximum de 400 000 \$ quant à la phase II de mise en valeur de la gare au km 200.

ADOPTÉE

DEMANDE D'APPUI DE LA MRC HAUT-RICHELIEU QUANT À UNE DEMANDE DE MORATOIRE SUR L'APPLICATION DES DISPOSITIONS QUI INTERDISENT L'AGRICULTURE EN ZONE 0-2 ANS DE LA PLAINE INONDABLE

Les membres prennent connaissance de la demande d'appui de la MRC Haut-Richelieu quant à une demande de moratoire sur l'application des dispositions qui interdisent l'agriculture en zone 0-2 ans de la plaine inondable et décident de ne pas donner suite.

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14960-05-19

DEMANDE D'APPUI DE LA MRC DE LA VALLÉE-DE-L'OR QUANT AU TRANSPORT COLLECTIF RÉGIONAL EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET DANS LE NORD-DU-QUÉBEC

ATTENDU la demande d'appui de la MRC de la Vallée-de-l'Or quant au transport collectif régional en Abitibi-Témiscamingue, au terme de la résolution # 065-03-19;

ATTENDU que la question du transport collectif interurbain à l'échelle régionale ou provinciale relève spécifiquement du ministère des Transports du Québec (MTQ) qui est responsable du transport intra provincial de personnes et de marchandises effectuées par les entreprises locales comme l'autobus;

ATTENDU que le MTQ a pour mission d'assurer, sur tout le territoire, la mobilité durable des personnes et des marchandises par des systèmes de

transport efficaces et sécuritaires;

ATTENDU que le transport collectif régional interurbain connaît de graves difficultés dans le Nord-du-Québec et dans plusieurs régions du Québec;

ATTENDU que le MTQ n'a aucune stratégie, aucune politique, aucun plan d'action ou moyen financier conséquent pour faire face à l'ampleur des défis associés au transport collectif régional interurbain;

ATTENDU que plusieurs municipalités et MRC ont contribué financièrement au maintien de lignes régionales de transport par autobus qui, autrement, aurait été abandonnées;

ATTENDU que les solutions en place ont un caractère temporaire, alors que la problématique est permanente;

ATTENDU que la mobilité durable des personnes est essentielle pour assurer l'occupation, l'habitation, la vitalité et l'attractivité du territoire;

Il est proposé par Mme Francine Laroche, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'appuyer la MRC de la Vallée-de-l'Or dans la demande au ministre des Transports d'assumer pleinement la juridiction provinciale relative au transport intra provincial de personnes et de marchandises effectuées par les entreprises locales comme l'autobus par la mise sur pied d'un Sommet sur le transport collectif régional interurbain.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14961-05-19

DEMANDE D'APPUI DE LA MRC DE TÉMISCOUATA QUANT AU LOYER ASSOCIÉ AUX FRAIS D'ATTACHES AUX POTEAUX POUR LES PROJETS DE DÉPLOIEMENT DE RÉSEAU DE FIBRES OPTIQUES

ATTENDU la demande d'appui de la MRC de Témiscouata quant au loyer associé aux frais d'attaches aux poteaux pour les projets de déploiement de réseau de fibres optiques dans sa correspondance datée du 23 avril 2019;

ATTENDU que depuis plusieurs mois, de nombreuses MRC déplorent des délais importants imposés par les propriétaires et les gestionnaires des structures de soutènements ou parcs de poteaux, et ce, suite à des demandes de permis d'utilisation pour ces structures.

ATTENDU que ce sont des contraintes majeures qui nécessitent une attention particulière pour la concrétisation de ces projets d'envergure;

ATTENDU les coûts récurrents associés aux frais d'attaches aux poteaux des réseaux de fibres optiques;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'appuyer la MRC de Témiscouata dans la demande au gouvernement du Québec d'imposer une tarification aux propriétaires et aux gestionnaires des parcs de poteaux qui soit ajustée à la réalité des réseaux de fibres optiques en régions.

ADOPTÉE

**DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER - FONDATION DE LA
COMMANDERIE DE L'ÉRABLE**

Les membres prennent connaissance de la demande de soutien financier de la Fondation de la commanderie de l'Érable et décident de ne pas donner suite, étant donné les disponibilités budgétaires.

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14962-05-19

**OFFRE DE PARTENARIAT FINANCIER DE LA CDC HAUTES-
LAURENTIDES**

ATTENDU la demande de la Corporation de développement communautaire Hautes-Laurentides (CDCHL) quant au partenariat financier dans le cadre de la semaine nationale de visibilité de l'action communautaire autonome;

Il est proposé par Mme Francine Laroche, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'autoriser les services financiers à verser une somme de 120 \$ pour une espace sur les napperons produits par la CDC Hautes-Laurentides lors de la semaine nationale de visibilité de l'action communautaire autonome.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14963-05-19

DÉCLARATION D'URGENCE CLIMATIQUE

ATTENDU la demande de signer la déclaration d'urgence climatique;

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par Mme Francine Laroche et résolu à l'unanimité d'autoriser la MRC d'Antoine-Labelle à signer la déclaration d'urgence climatique.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14964-05-19

**DEMANDE D'APPUI QUANT AU RÈGLEMENT SUR LA
RÉCUPÉRATION DES APPAREILS MÉNAGERS ET DE
CLIMATISATION**

ATTENDU la demande d'appui de la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean, au terme de la résolution 2019-03-1989;

ATTENDU que la responsabilité élargie des producteurs (REP) est un principe selon lequel les entreprises qui mettent sur le marché des produits au Québec sont responsables de leur gestion en fin de vie;

ATTENDU que dans le cadre de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles (Politique) et de son Plan d'action 2011-2015, l'action 21 stipulait que le gouvernement dresse une liste des produits qui doivent être considérés en priorité pour désignation selon une approche de REP et qu'au moins deux nouveaux produits soient désignés par règlement tous les deux ans;

ATTENDU que le Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques prévoit le recours à la REP dans gestion des appareils de réfrigération, de congélation et de climatisation;

ATTENDU que le projet de modification du Règlement sur la récupération et la valorisation de produits par les entreprises (chapitre Q-2, r. 40.1) en y ajoutant les "appareils frigorifiques domestiques, appareils ménagers et de climatisation"

a été publié dans la Gazette officielle du 12 juillet 2017;

ATTENDU que le gouvernement a annoncé des cibles et objectifs de réduction de gaz à effet de serre selon plusieurs ententes internationales et cherche des moyens d'y parvenir;

Il est proposé par Mme Francine Laroche, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'appuyer les démarches de la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean et de demander au ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. Benoit Charette, et à son gouverneur d'adopter la modification du Règlement sur la récupération et la valorisation de produits par les entreprises (chapitre Q-2, r. 40.1) en y ajoutant les "appareils ménagers et de climatisation".

Il est de plus résolu que le gouvernement élabore un programme d'aide aux municipalités afin de supporter les frais durant la période de transition entre l'approbation du règlement et la mise en marche officielle de cette nouvelle REP.

ADOPTÉE

SERVICE D'INGÉNIERIE

RAPPORT DE LA DIRECTRICE DE SERVICE

Mme Andrée-Anne Lemieux, directrice du service d'ingénierie, est présente. Depuis le dernier comité administratif, les principales activités du service d'ingénierie ont porté sur :

- **Services aux municipalités :**
 - 2019-RR-01 : Trottoir rue l'Annonciation à Rivière-Rouge (appel d'offres)
 - 2019-NDL-05 : Projet d'aménagement à Notre-Dame-du-Laus (suivi) et réunion (18 avril);
 - 2019-LDC-04 : Réfection chemin du Lac Mallonne à Lac-du-Cerf (appel d'offres);
 - 2019-FN-01 : Stabilisation de rive Rang 1 Wurtèle à Ferme-Neuve (suivi) et réunion avec Ville de Mont-Laurier (29 avril);
 - 2019-FN-07 : Étude de circulation Montée Leblanc, réunion avec CLD (2 mai);
 - 2019-NOM-07 : Réfection chemins des Hêtres et de l'Aubépine à Nominique (préparation);
 - 2019-SALDI-01 : Réfection chemin Tour-du-Lac à St-Aimé-du-Lac-des-Îles (préparation);
 - 2019-SAL-04 : Réfection 7e Rang, rue du Lac et Sicotte (préparation);
 - 2019-KIA-01 : Réfection chemin Mont-Laurier/Ferme-Rouge (préparation);
 - 2019-MSM-01 : Réfection chemin Rang du Lac Gravel (suivi financement et préparation);
 - 2019-FN-04 : Réfection Rang 4 Moreau (préparation).
- **Parc linéaire :**
 - Dépôt au FARR et rédaction devis services professionnels projet Gare de Mont-Laurier phase 2;
 - Demande de prix pavage secteur Parc industriel à Mont-Laurier ING-02-2019;

- Préparation chantier printemps 2019 (Réfection de la chaussée parc industriel à Mont-Laurier et parachèvement fer à cheval à Lac-Saguay);
- Suivi sentier transcanadien Pont km 198.
- **PISRMM:**
 - 15 avril : Réunion téléphonique STANTEC-MTQ (intrants);
 - Coordination de la Table de concertation et du rapport d'étape 1 avec STANTEC.
- **Cours d'eau:**
 - Analyse de prix cours d'eau Bissonnette.
- **Formations:**
 - 24 avril : Formation Ordre des Ingénieurs du Québec (Loi sur les ingénieurs);
 - 29-30 avril : Formation RCR (technicien).
- **Comités/rencontres autres:**
 - 17 avril : 5 à 7 des Élus municipaux;
 - 23 avril : Conseil de la MRC;
 - 1er mai : Comité de gestion;
 - Préparation - Document de travail dossier MTQ en attente d'une décision.

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14965-05-19

OCTROI DE CONTRAT DE GRÉ À GRÉ DANS LE CADRE D'APPEL D'OFFRES ING-02-2019 QUANT À DES TRAVAUX DE PAVAGE SUR LE PARC LINÉAIRE LE P'TIT TRAIN DU NORD

ATTENDU l'appel d'offres de gré à gré ING-02-2019 quant à des travaux de pavage sur le parc linéaire " Le P'tit Train du Nord " dans le secteur du parc industriel à Mont-Laurier;

ATTENDU la soumission de Pavage Wemindji est jugée conforme et a soumis le meilleur prix;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'octroyer le contrat dans le cadre de l'appel d'offres ING-02-2019 quant à des travaux de pavage sur le parc linéaire " Le P'tit Train du Nord " dans le secteur du parc industriel à Mont-Laurier au soumissionnaire ayant soumis le meilleur prix, soit Pavage Wemindji, pour un montant de 7 337,47 \$ incluant les taxes.

ADOPTÉE

SERVICE DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE

RAPPORT DU DIRECTEUR DE SERVICE

M. Guy Quevillon, directeur du service de l'évaluation foncière, est présent et informe les membres des derniers travaux du service quant à l'organisation du service, la mise à jour des rôles et revisite et l'équilibration des rôles 2020-2021-2022.

SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

RAPPORT DU DIRECTEUR DE SERVICE

M. Jocelyn Campeau, directeur du service de l'aménagement du territoire, est présent. Au cours du dernier mois, les principales activités du service de l'aménagement du territoire ont porté sur :

- **Calendrier des rencontres**
 - Rencontre avec Mme Chantale Jeannotte, député de Labelle – parcs régionaux (12 avril)
 - CAR aménagement MAMH (17 avril)
 - Comité technique COBALI (25 avril)
 - Comité de suivi – dossier PACES (29 avril)
 - Table de suivi MERN (1^{er} mai)
 - Comité de gestion MRCAL
 - Comité consultatif agricole (1^{er} mai)

- **Service aux municipalités / citoyens**
 - CA SDRK et comité PAG (16 avril)
 - CA PRPB (18 avril)
 - Rencontre élus municipaux (17 avril)
 - Ville de Mont-Laurier – chantier Howard (18 avril)
 - MFFP et ZEC Mitchinamecus (18 avril)
 - MAMH – révision de l'offre de service géomatique (6 mai)
 - Cobali – PDE (7 mai)

- **PDZA**
 - Rencontre avec Patrice Deslauriers (MLA) démystification du rôle agente et PDZA
 - 5@7 Séjours exploratoires
 - Collaboration au projet PACES pour les liens avec les producteurs
 - AGA de la CUMA
 - Réflexions et planification entourant le plan de mise en œuvre 2019
 - L'ARTERRE (en date de mars) : 5 mises à jour de dossiers, 2 rencontres pour transfert ou jumelage potentiel

- **Gestion (ententes et conventions)**
 - Urbanisme : suivi des modifications règlementaires en cours (NDL, SAL)
 - Accueil chargée de projets SADR

- **Cours d'eau :**
 - Rencontre Ste-Anne-du-Lac (2 mai)
 - Rencontre MMQ – dossier rivière Sagouay
 - Suivis de dossiers de cours d'eau – transfert de dossier A. Caron-Daviault
 - Bissonnette (FN) : autorisations ministérielles en demande (suivi), suivi auprès de la municipalité pour les travaux
 - Morin (FN) : autorisations ministérielles en demande (en attente)
 - Bouchard (FN) : devis reçu, envoi de commentaires à la municipalité
Demandes ministérielles à faire

- **TPI :**
 - fermeture des chantiers

- suivi des permis acéricoles et visite des érablières
- démarrage projet banque de terres acéricoles (MAPAQ) – volet inventaire
- **Aménagement du territoire**
 - TIAM : analyse avis MAMH
 - TNO : Projet SUMI (reddition de comptes), finalisation des cartes papiers, installation de panneaux dans les secteurs municipaux
 - FARR (acéricole) : finalisation du projet, rédaction du rapport synthèse

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14966-05-19

DEMANDE DE TRAVAUX DE LA MUNICIPALITÉ DE FERME-NEUVE

ATTENDU que conformément aux dispositions de l'entente intermunicipale pour la réalisation de travaux en matière d'aménagement, d'urbanisme et de géomatique, le comité administratif se réserve le droit d'accepter ou de refuser un mandat suivant l'étude de ce dernier;

ATTENDU que le service de l'aménagement du territoire a souligné faire face à certains défis suivant l'absence de la technicienne en urbanisme;

ATTENDU qu'il est donc convenu d'accepter le mandat tout en indiquant que le service de l'aménagement confirmera avec la municipalité la priorisation à effectuer dans ce dossier;

Il est proposé par Mme Francine Laroche, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'accepter la demande de la municipalité de Ferme-Neuve contenue dans sa résolution 2019-04-100, mandatant le service de l'aménagement du territoire de la MRC d'Antoine-Labelle, pour des modifications aux règlement # 23 relatif au zonage et # 24 relatif au lotissement, et ce, en conformité avec les dispositions de l'entente intermunicipale.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14967-05-19

AVIS DE CONFORMITÉ D'UN RÈGLEMENT D'URBANISME DE LA VILLE DE MONT-LAURIER : RÈGLEMENT # 113-9

ATTENDU que la ville de Mont-Laurier a soumis à la MRC d'Antoine-Labelle pour avis de conformité, un règlement portant le numéro 113-9 modifiant son règlement numéro 113 relatif aux usages conditionnels;

ATTENDU que le service de l'aménagement, après analyse, a émis un avis favorable;

Il est proposé par Mme Francine Laroche, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'émettre un avis favorable quant à la conformité du règlement numéro 113-9 de la ville de Mont-Laurier, en regard des objectifs du schéma d'aménagement révisé de la MRC d'Antoine-Labelle et des dispositions de son document complémentaire.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14968-05-19

AVIS DE CONFORMITÉ D'UN RÈGLEMENT D'URBANISME DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-ÉCORCES : RÈGLEMENT # 232-2019

ATTENDU que la municipalité de Lac-des-Écorces a soumis à la MRC d'Antoine-Labelle pour avis de conformité, un règlement portant le numéro 232-2019 modifiant son règlement numéro 40-2004 relatif au zonage;

ATTENDU que le service de l'aménagement, après analyse, a émis un avis favorable;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par Mme Francine Laroche et résolu à l'unanimité d'émettre un avis favorable quant à la conformité du règlement numéro 232-2019 de la municipalité de Lac-des-Écorces, en regard des objectifs du schéma d'aménagement révisé de la MRC d'Antoine-Labelle et des dispositions de son document complémentaire.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14969-05-19

AVIS DE CONFORMITÉ D'UN RÈGLEMENT D'URBANISME DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-ÉCORCES : RÈGLEMENT # 233-2019

ATTENDU que la municipalité de Lac-des-Écorces a soumis à la MRC d'Antoine-Labelle pour avis de conformité, un règlement portant le numéro 233-2019 modifiant son règlement numéro 41-2004 relatif au lotissement;

ATTENDU que le service de l'aménagement, après analyse, a émis un avis favorable;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par Mme Francine Laroche et résolu à l'unanimité d'émettre un avis favorable quant à la conformité du règlement numéro 233-2019 de la municipalité de Lac-des-Écorces, en regard des objectifs du schéma d'aménagement révisé de la MRC d'Antoine-Labelle et des dispositions de son document complémentaire.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14970-05-19

DÉPÔT DU BILAN DES CONSTRUCTIONS DEPUIS L'ADOPTION DE L'ARTICLE 59

ATTENDU l'adoption des règlements 408 et 409 portant sur la modification du schéma d'aménagement révisé, lesquels visaient l'intégration des modalités d'application de la décision 373401 — Demande à portée collective — Art. 59 de la Commission de la protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ);

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par M. Denis Charette et résolu à l'unanimité d'accepter pour dépôt le bilan des constructions réalisées sur les territoires des municipalités dans le cadre de la demande à portée collective pour l'année 2018.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14971-05-19

LISTE DES PATROUILLEURS DU PARC RÉGIONAL DU RÉSERVOIR KIAMIKA POUR LA SAISON 2019

ATTENDU qu'à des fins d'application du règlement 421 concernant la circulation, la propreté, la sécurité, la paix et l'ordre dans le parc régional du

réservoir Kiamika, il y a lieu de nommer les patrouilleurs du parc en tant qu'inspecteurs régionaux;

Il est proposé par Mme Francine Laroche, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité de nommer à titre d'inspecteurs pour l'application du règlement 421, règlement concernant la circulation, la propreté, la sécurité, la paix et l'ordre dans le Parc régional du réservoir Kiamika, adopté le 27 novembre 2013, Mmes Marie-Claude Provost, Amélie Duciaume, Amélie Truchon, Clémentine Chavenon et Pauline Bonnet ainsi que MM. Patrick Provost, Pierre Laurin, Samuel Leclerc, Guillaume Nadeau, Luc Bourgeois et Robert Lambertz.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14972-05-19

TERRITOIRES PUBLICS INTRAMUNICIPAUX (TPI) :
AUTORISATION DE DÉPÔT D'UN PROJET AU PROGRAMME
D'AMÉNAGEMENT DURABLE DES FORÊTS (PADF) ET
AUTORISATION DE SIGNATURE

ATTENDU le dépôt d'un projet d'aménagement durable des forêts dans le cadre du volet des interventions ciblées 2019-2020;

ATTENDU que le territoire concerné par ledit projet est le territoire public intramunicipal délégué à la MRC d'Antoine-Labelle par une convention de gestion territoriale;

ATTENDU qu'il s'agit d'un projet visant la réalisation de travaux sylvicoles d'aménagement forestier sur les territoires publics intramunicipaux (TPI) de la MRC d'Antoine-Labelle;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'autoriser le dépôt du projet d'aménagement forestier sur TPI dans le cadre de l'appel de projets d'aménagement durable des forêts - volet interventions ciblées 2019-2020.

Il est de plus résolu d'autoriser Mme Emmanuelle Marcil, directrice adjointe du service de l'aménagement du territoire de la MRC d'Antoine-Labelle, à signer, pour et au nom de la MRC d'Antoine-Labelle, ladite demande de projet.

ADOPTÉE

SERVICE DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES
NATURELLES

RAPPORT DU DIRECTEUR DE SERVICE

M. Claude Dionne, directeur du service de gestion intégrée des ressources naturelles, est présent. Au cours du dernier mois, les principales activités du service ont porté sur :

- **Rapport sur les travaux du SGIRN**
 - 17 avril : Participation à la rencontre d'information sur les services de la MRC destinée aux élus municipaux;
 - 24 avril : Participation à la TGIRT de Lanaudière, à Saint-Jean-de-Matha;

- 25 avril : Préparation et tenue de la quatrième rencontre (spéciale) du comité de travail des chemins, par conférence téléphonique et écran partagé;
- 30 avril : Préparation et tenue de la rencontre de préconsultation du PAFIO avec les élus des Laurentides, à la MRC des Laurentides;
- Réception et validation des projets du PADF saison 2019-2020 – Volet interventions ciblées;
- Préparation de la deuxième rencontre du comité habitats faunique, qui aura lieu le 14 mai prochain à la MRC d’Antoine Labelle;
- Préparation de la dixième rencontre du comité de suivi de l’entente intermunicipale du PADF, qui aura lieu le 15 mai prochain à la MRC des Laurentides;
- Préparation de la consultation publique de la mise à jour du PAFIO, qui aura lieu du 21 mai au 14 juin;
- Préparation de la cinquième rencontre conjointe des TGIRT, qui aura lieu le 19 juin prochain à Rivière-Rouge;
- Planification de la quatrième rencontre du comité de la stratégie de production de bois.

- **Planification et travaux sur les TPI**

- Vérifier et tester les outils de compilation disponibles pour saisir et calculer les résultats des inventaires;
- Compilation des données et confection du rapport des travaux du projet PADF;
- Planification des travaux 2019-2020 sur les TPI et compléter la demande de projet d’intervention ciblé du PADF.

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14973-05-19

PRÉSIDENTE AU SEIN DE LA TABLE DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES DU TERRITOIRE (TGIRT) SUD

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par Mme Francine Laroche et résolu à l’unanimité d’accepter la recommandation du conseil de la MRC des Laurentides, au terme de la résolution 2019.04.774 et de nommer M. Jean-Pierre Monette à titre de président de la TGIRT Sud.

Il est de plus résolu d’abroger la résolution MRC-CA-14847-01-19.

ADOPTÉE

ADMINISTRATION DES TERRITOIRES NON ORGANISÉS

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14974-05-19

REGISTRE DE CHÈQUES DES TNO - AVRIL 2019

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l’unanimité d’accepter tel que déposé le registre de chèques des TNO, portant les numéros 8089 à 8112, totalisant 15 733,16 \$ et portant sur la période du 1^{er} au 30 avril 2019. Les chèques portant les numéros 8106, 8108 et 8111 sont datés du 2 mai 2019 et apparaîtront au registre des salaires de mai.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14975-05-19

**RENOUVELLEMENT DU PROTOCOLE D'ENTENTE SAISONNIER
2019 POUR L'ENTRETIEN DU CHEMIN VANIER**

ATTENDU le projet du protocole d'entente saisonnier des partenaires du chemin Vanier présenté aux membres;

ATTENDU que le montant total du protocole est de 16 500 \$ à partager entre six (6) partenaires;

ATTENDU que la contribution demandée à la MRC d'Antoine-Labelle est de 2 750 \$;

ATTENDU que la MRC d'Antoine-Labelle désire faciliter l'accès à ses Territoires non organisés;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par Mme Francine Laroche et résolu à l'unanimité d'accepter tel que déposé, le projet du protocole d'entente saisonnier des partenaires du chemin Vanier et d'autoriser le préfet et la directrice générale à signer, pour et au nom de la MRC d'Antoine-Labelle, ledit protocole.

Il est de plus résolu d'autoriser les services financiers à procéder au versement de 2 750 \$, à même le fonds des TNO pour la réalisation de travaux sur des ponts et chemins, selon les modalités prévues audit protocole.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14976-05-19

**RENOUVELLEMENT DU PROTOCOLE D'ENTENTE SAISONNIER
2019 POUR L'ENTRETIEN DE LA ROUTE 17 CIP**

ATTENDU le dépôt du projet du protocole d'entente relatif au partage des coûts d'entretien estival pour le chemin 17 CIP;

ATTENDU que le montant total à partager entre cinq (5) partenaires s'élève à 13 000 \$ et la participation de la MRC d'Antoine-Labelle s'élève à 2 600 \$, soit 20 % du budget total;

ATTENDU que la MRC d'Antoine-Labelle désire faciliter l'accès à ses Territoires non organisés;

Il est proposé par M. Pierre Flamand, appuyé par Mme Francine Laroche et résolu à l'unanimité d'accepter, tel que déposé, le projet de protocole d'entente pour l'entretien du chemin 17 CIP, et d'autoriser le préfet et la directrice générale à signer, pour et au nom de la MRC d'Antoine-Labelle, ledit protocole.

Il est de plus résolu d'autoriser les services financiers à procéder au versement de la contribution représentant 2 600 \$, à même le fonds des TNO pour la réalisation de travaux sur des ponts et chemins, selon les modalités prévues au protocole.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14977-05-19

**DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS DU REGROUPEMENT DES
UTILISATEURS DU CHEMIN LÉPINE-CLOVA**

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt des états financiers du Regroupement des utilisateurs du chemin Lépine-Clova.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14978-05-19

**AUTORISATION DE VERSEMENT POUR LE REGROUPEMENT DES
UTILISATEURS DU CHEMIN LÉPINE-CLOVA (RUCLC)**

Il est proposé par Mme Francine Laroche, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'autoriser les services financiers à verser au Regroupement des utilisateurs du chemin Lépine-Clova la somme de 22 309,94 \$ pour l'année 2019, et ce, tel que prévu au budget des Territoires non organisés, selon les modalités de paiement prévues à l'entente.

ADOPTÉE

SERVICE DU PERSONNEL

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14979-05-19

**AUTORISATION À LA DIRECTION GÉNÉRALE POUR LA
CONFIRMATION DU CANDIDAT POUR LE POSTE DE
TECHNICIEN(NE) EN CARTOGRAPHIE ET GÉOMATIQUE,
CLASSE III, POSTE OCCASIONNEL À TEMPS COMPLET**

ATTENDU le deuxième affichage dans le cadre du concours 19-AM-02 pour le poste étudiant de technicien(ne) en cartographie et géomatique, classe III, poste occasionnel à temps complet;

ATTENDU que la fin de ce concours est le 3 mai 2019;

ATTENDU les besoins en matière de cartographie et de géomatique à la MRC d'Antoine-Labelle;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par Mme Francine Laroche et résolu à l'unanimité d'autoriser la direction générale à confirmer l'embauche du (de la) candidat(e) suite à la recommandation du comité de sélection dans le cadre du concours 19-AM-02 pour le poste étudiant de technicien(ne) en cartographie et géomatique, classe III, poste occasionnel à temps complet à titre de salarié étudiant.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION MRC-
CA- 14980-05-19

**ALLOCATION AU DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT PAR INTÉRIM
POUR SON TÉLÉPHONE CELLULAIRE**

Il est proposé par Mme Francine Laroche, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'autoriser les services financiers à verser un montant mensuel de 45 \$ au directeur général adjoint par intérim, M. Jacques Supper, pour l'utilisation de son téléphone cellulaire personnel dans le cadre de ses fonctions à la MRC d'Antoine-Labelle.

ADOPTÉE

**EMPLOI ÉTUDIANT - TECHNICIEN EN ÉVALUATION FONCIÈRE,
CLASSE IIM***

ATTENDU l'embauche de Mme Rosalie Boucher, salariée étudiante à titre de technicienne en évaluation foncière, classe II, au terme de la résolution MRC-CA-14854-01-19;

ATTENDU la fin de la période d'embauche de Mme Rosalie Boucher le 17 mai 2019;

Il est proposé par M. Denis Charette, appuyé par M. Pierre Flamand et résolu à l'unanimité d'embaucher Mme Rosalie Boucher, à titre de salariée étudiante pour une poste de technicienne en évaluation foncière, classe IIM* (terrain), à raison de 35 heures par semaine, et ce, pour la période du 21 mai au 9 août 2019, conformément à l'article 4.02.06 de la convention collective du Syndicat des travailleurs et travailleuses de la MRCAL.

ADOPTÉE

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, le préfet lève la séance. Il est 10 h 40.

Gilbert Pilote, préfet

**Me Mylène Mayer, directrice générale
et secrétaire-trésorière**